

“Le territoire leur était acquis” : une Marseillaise exaspérée par les rodéos sauvages fait condamner l’Etat pour inaction

Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 17 août 2022

Source [Valeurs actuelles] : Après un combat de neuf ans, la riveraine a obtenu gain de cause et peut mener une vie plus sereine dans son pavillon située dans les quartiers nord de Marseille.

L’histoire remonte à plus de dix ans, mais la justice a tranché il y a quelques mois. A Marseille, une habitante est parvenue à faire condamner l’Etat en appel pour inaction contre les rodéos en 2021. Comme l’a indiqué [Le Journal du Dimanche](#) le 14 août, tout a démarré en 2012 lorsque Nathalie Lafon a fait l’acquisition d’une maison dans les quartiers nord de la cité phocéenne. En 2012, l’avènement des rodéos sauvages a peu à peu transformé le quotidien de cette riveraine en cauchemar. « *Les jeunes ont pris la confiance, le territoire leur était acquis* », se remémore-t-elle. Avant de poursuivre : « *On a vu des scènes incroyables. Des motocross sautant les ronds-points, faisant du 120 km/h au milieu des voitures* ».

C’est en 2017 que Natalie Lafon a décidé d’agir pour mettre fin à ses nuisances dangereuses devenues insupportables. « *J’appelais systématiquement le 17, mais je me faisais engueuler* », se souvient la Marseillaise. Après avoir monté un collectif de riverains en colère, mais aussi alerté la mairie, la préfecture, les députés, et même les ministres, l’habitante de la cité phocéenne a décidé de passer à la vitesse supérieure en assignant la préfecture de police des Bouches-du-Rhône au tribunal administratif. « *Mes amis me disaient que j’étais folle* », se rappelle Nathalie Lafon. Mais la justice a donné raison à cette riveraine exaspérée, dont le combat ne s’est pas terminé là puisque l’Etat a fait appel de la décision. Fin 2021, l’inaction de l’Etat a bel et bien été confirmée et sanctionnée de 10 000 euros de dommages et intérêts à verser à la riveraine. « *On a été traités par le mépris, ça m’a mis la rage au ventre (...)* Maintenant quand j’appelle le 17, ils interviennent tout de suite », explique la Marseillaise.

Retrouver l’intégralité de l’article [en cliquant ici](#)

17/08/2022 04:00